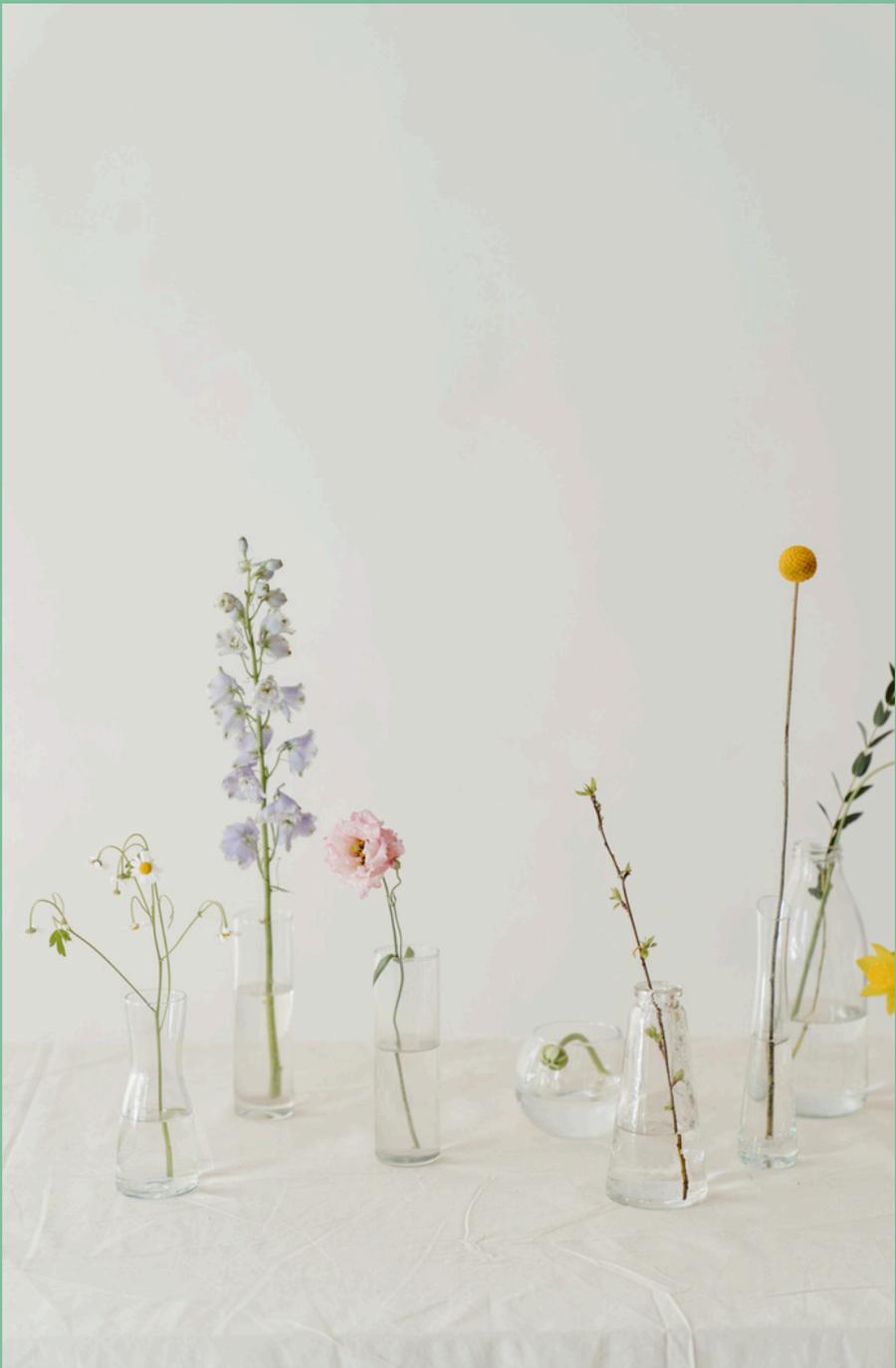




COSMÉBIO
LE LABEL QUI DISTINGUE LE BIO DU FAUX



Édito



À l'heure où le lien entre nature et santé devient crucial, la cosmétique bio s'impose comme une alternative responsable. Pour préserver cette vision et encadrer un marché trop souvent victime de greenwashing, nous avons créé, il y a 23 ans, un label fort et légitime : Cosmébio.

Depuis, notre association n'a cessé de croître, imposant la cosmétique bio comme une référence auprès des consommateurs.

Nos entreprises partagent des valeurs essentielles : santé, éthique et respect de l'environnement.

Bien avant que cela ne devienne une tendance, nous avons encouragé une véritable responsabilité sociétale, où l'innovation rime avec engagement durable.

Aujourd'hui, malgré les défis – pénuries, inflation, crise énergétique – nous devons rester mobilisés pour défendre ces principes.

Nous poursuivons aussi notre engagement en faveur de formules toujours plus efficaces et respectueuses, pour une véritable cosmétique bio et naturelle, exigeante et porteuse de sens, tout en continuant notre lutte contre le greenwashing qui apporte de la confusion dans l'esprit du consommateur.

Après plus de 20 ans d'engagement, nous posons les bases des 10 prochaines années, avec la volonté de renforcer et d'étendre notre action.

Damien Sineau, Président de Cosmébio

« Notre ambition est claire : maintenir notre label comme référence, en France et à l'international, car la cosmétique certifiée BIO est la véritable cosmétique naturelle »

Cosmébio : association de référence de la cosmétique bio

Créée en 2002, Cosmebio est la première association professionnelle à avoir encadré et structuré le marché français des cosmétiques naturels et bio. Depuis plus de 20 ans, son label permet aux consommateurs de les distinguer en un clin d'œil.

Pionniers en matière de santé

À une époque où les sujets environnementaux et sanitaires étaient encore confidentiels et les abus marketing nombreux, une dizaine de laboratoires se sont associés avec l'ambition de **protéger la santé** des consommateurs. En développant la « **Charte Cosmébio** » recensant les valeurs fondatrices ainsi que les engagements techniques, éthiques et marketings, l'association a **apporté un repère fiable** aux consommateurs.

Pionnier il y a 20 ans déjà, Cosmébio n'a pas cessé de **s'améliorer** et de **renforcer ses exigences**. Le label était ainsi le premier à interdire, avant toute réglementation, l'utilisation d'ingrédients controversés dans les cosmétiques comme les parabènes, les PFAS, les acrylates, les PEG....

Le 20 février 2025, l'Assemblée Nationale a adopté une loi interdisant les PFAS dans les cosmétiques et les textiles, avec une entrée en application prévue le 1er janvier 2026. Une nouvelle victoire pour Cosmébio, qui s'inscrit dans les nombreux combats menés depuis plusieurs années.

Des valeurs communes fédératrices

Cosmébio fédère aujourd'hui **plus de 500 sociétés** signataires de son manifeste, rassemblées autour de **valeurs communes** : le respect de la santé, de l'environnement et de l'éthique.

Un label exigeant, au-delà de la composition du produit

Le label Cosmébio permet d'identifier immédiatement, en un coup d'œil et avec certitude, **les vrais cosmétiques bio**. Il repose sur la charte de valeurs éthiques fondatrice de Cosmébio ainsi que sur un cahier des charges exigeant. Chaque année, un organisme certificateur indépendant (Bureau Veritas, Cosmécert ou Ecocert) contrôle la conformité des produits labellisés avec tous les critères du label.

Au-delà de garantir une composition naturelle et bio, Cosmébio défend une approche globale et éco-responsable. Les cosmétiques certifiés **respectent l'environnement**, intègrent des **engagements sociaux** et adoptent une **communication transparente**.

Parce que les consommateurs réclament plus qu'une composition propre, **le label Cosmebio garantit le produit dans sa globalité**. Tout le cycle de vie est contrôlé : approvisionnement éthique des matières premières, des procédés de transformation doux et non polluants, une fabrication responsable (composition propre, emballage, stockage) et un étiquetage clair. Cosmébio va ainsi au-delà de la simple composition pour garantir **des produits engagés à tous les niveaux**.



Missions et engagements

Accompagner les marques dans leur développement et la montée en compétences des professionnels.



Guider les consommateurs vers les produits bio, en les sensibilisant à une cosmétique plus responsable.



Défendre les intérêts des consommateurs. Cosmébio travaille avec différentes entités et interpelle régulièrement les institutions et les autorités concernées sur les sujets d'actualité.



Communiquer et défendre les valeurs du réseau auprès des consommateurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics.



Cosmébio en chiffres

1ère association mondiale dédiée à la cosmétique naturelle et bio.

500 membres (fournisseurs d'ingrédients, de compétences, sous-traitants, laboratoires et distributeurs en marque propre).

+800 marques de cosmétiques bio labellisées.

+16000 produits cosmétiques labellisés Cosmébio.

87% des acheteurs de cosmétique bio reconnaissent le label Cosmébio. [1]

Source :
[1] étude Cosmébio / Senseva 2023



Manifeste Cosmébio : 6 engagements essentiels

Cosmébio fédère les acteurs de la cosmétique bio autour d'une vision commune : proposer des produits éthiques, respectueux de la santé et de l'environnement. Le label incarne une véritable démarche engagée, garantissant des cosmétiques naturels et bio à chaque étape de leur cycle de vie. Cette exigence se traduit au travers de six engagements fondamentaux, piliers du manifeste Cosmébio, qui assurent une cosmétique plus transparente, durable et responsable.



Garantir une cosmétique sûre et efficace

à base d'ingrédients issus de l'agriculture biologique sans pesticides, et respectueux de la santé, ainsi que des formules naturelles dépourvues d'ingrédients à risques et controversés.

Agir en faveur de l'agriculture biologique et de la restauration de la biodiversité

en réponse au dérèglement climatique, en soutenant des pratiques respectueuses du vivant et de l'équilibre des écosystèmes.



Réduire l'empreinte environnementale des produits, de la cueillette aux emballages et particulièrement l'empreinte plastique.

Créer un cercle vertueux en construisant des relations éthiques, justes et pérennes

avec les producteurs, les fournisseurs, les collaborateurs et valoriser les savoir-faire locaux.



Communiquer en transparence avec un discours pédagogique afin d'éveiller les consciences concernant les compositions des produits, la traçabilité des ingrédients, les avancées et les dilemmes auxquels sont confrontés Cosmébio.

Faire progresser sans cesse le label Cosmébio et renforcer ses exigences sans attendre la réglementation

pour répondre aux besoins et aux attentes d'un cosmétique toujours plus responsable.



Comprendre la composition d'un cosmétique bio



Que retrouve-t-on derrière un produit bio ?

Chaque marque labellisée Cosmébio s'engage à respecter nos valeurs éthiques définies dans le Manifeste Cosmébio et à certifier ses produits selon le cahier des charges international COSMOS.

Cela signifie que la composition est strictement encadrée, offrant une transparence totale et la certitude de faire le choix d'un produit sûr et bio en un coup d'œil.

~~BIO~~

BIO

Phase aqueuse Eau, glycérine.	Phase aqueuse Eau florale, glycérine.
Phase grasse Acides gras, huiles minérales, silicone...	Phase grasse Acides gras, huiles végétales.
Actifs D'origine naturelle ou pétrochimique.	Actifs Origine naturelle.
Emulsifiant Naturel ou pétrochimique.	Emulsifiant Origine naturel.
Géifiant Polymères d'origine pétrochimique.	Géifiant Origine naturelle.
Conservateurs Parabens, phénoxyéthanol.	Conservateurs Liste restrictive.
Parfums Origine pétrochimique.	Parfums Origine naturelle.
Colorants Origine pétrochimique.	Colorants Origine naturelle.

Composition d'un cosmétique bio VS un cosmétique conventionnel

Les actifs sont présents dans toutes les phases d'un produit naturel et bio ce qui n'est pas toujours le cas pour les cosmétiques conventionnels. Notre vocation : sublimer la nature pour votre beauté !

Actif | Excipients | Additifs



Des logos comme repères

Pour apposer le label Cosmébio sur son packaging, un cosmétique naturel ou bio doit remplir certaines conditions en matière de composition. C'est ainsi un repère pour le consommateur qui retrouve ce logo sur plus de 16000 produits.

Quelles sont les significations des différents logos ?



Logo indiquant que le cosmétique est certifié bio selon le 1er cahier des charges créé par l'association :

- 95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle sur le total du produit (eau et minéraux considérés comme naturels),
- 95% minimum d'ingrédients bio sur l'ensemble des végétaux,
- 10% minimum d'ingrédients bio sur le total du produit (eau et minéraux considérés comme non bio car on ne les cultive pas).



COSMOS
NATURAL

Logo indiquant que le cosmétique est certifié naturel selon le cahier des charges COSMOS : sur le total du produit, plus de 95% d'ingrédients d'origine naturelle, avec un contrôle des ingrédients d'origine pétrochimique (liste d'ingrédients autorisés avec un dosage maximal).



COSMOS
ORGANIC

Logo indiquant que le cosmétique est certifié bio selon le cahier des charges COSMOS :

- 95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle,
- 95% minimum d'ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients pouvant être bio (tels que les végétaux, la cire d'abeille, le lait...),
- 20% minimum d'ingrédients bio sur le total du produit (10% pour les produits particulièrement riches en eau ou en minéraux - eau et minéraux considérés comme non bio car on ne les cultive pas).



Cosmétique bio ou naturel : comprendre la différence

Un cosmétique bio est toujours naturel, mais l'inverse n'est pas forcément vrai. Un produit naturel contient au moins 95 % d'ingrédients naturels, tandis qu'un cosmétique bio doit en plus inclure au moins 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture biologique.

Les ingrédients naturels

Dans un cosmétique labellisé Cosmébio, les ingrédients naturels sont une catégorie regroupant l'eau, les ingrédients minéraux et les ingrédients cultivés ou issus de l'élevage.

Dans un produit, ces ingrédients peuvent être incorporés : bruts, c'est-à-dire tels qu'ils ont été récoltés ; après avoir été extraits ou traités physiquement : par exemple, pression ou broyage d'une graine, macération d'une plante...

Les ingrédients d'origine naturelle

Les ingrédients d'origine naturelle désignent tous les ingrédients qui ne sont pas obtenus à partir de pétrole. Ils regroupent les ingrédients naturels physiquement transformés (présentés précédemment), ainsi que les ingrédients naturels qui ont été extraits ou obtenus chimiquement selon les principes de la chimie verte, c'est-à-dire les ingrédients pour lesquels une réaction chimique entre plusieurs éléments naturels a été nécessaire pour permettre leur fabrication.

Les ingrédients biologiques

Les ingrédients biologiques sont naturels ou d'origine naturelle ayant été cultivés selon les principes de l'agriculture biologique. Les ingrédients biologiques peuvent également être issus de la cueillette sauvage, à condition qu'il puisse être prouvé qu'ils respectent les exigences fixées par les réglementations de l'agriculture biologique.



Chiffres du marché des cosmétiques bio et naturels

Qui sont les consommateurs de la cosmétiques bio ?



51%

des Français consomment des produits cosmétiques & d'hygiène BIO



67%

des acheteurs de cosmétique BIO sont des femmes

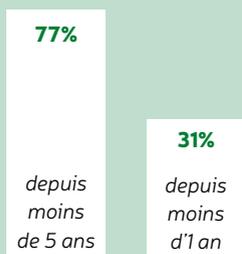


40%

des Français achètent régulièrement des cosmétiques en pharmacie et 64% d'entre eux sont acheteurs de cosmétiques BIO

Sources :
Étude IFOP / Cosmébio 2022
Étude Senseva / Cosmébio 2021

Un marché qui continue de croître avec de nouveaux consommateurs



La majorité des acheteurs de cosmétiques BIO sont des acheteurs récents

Source : Étude IFOP / Cosmébio 2022

3 principaux réseaux de distribution en 2024



Sources : Circana, agence good, IQVIA, décembre 2024

Chiffre d'affaires de la cosmétique BIO en 2024



1,1 milliard €

le marché des cosmétiques totalise un CA de 12 milliards €

Source : FEBEA

Les avancées légales obtenues

Depuis sa création en 2002, Cosmébio lutte contre l'utilisation d'ingrédients controversés dans les cosmétiques conventionnels. Parmi eux : PFAS, parabènes, résorcinol, acrylates, octocylènes, silicones synthétiques, EDTA, PEG... Ces substances sont depuis toujours interdites dans les cosmétiques certifiés bio.

Les avancées réglementaires

2002

La naissance de Cosmébio : un repère fiable face à l'absence de réglementation.

2009

Entrée en vigueur du règlement (CE) n°1223/2009, établissant un cadre réglementaire pour les cosmétiques et restreignant plusieurs substances chimiques.

2013

Restriction de l'utilisation des parabènes dans les cosmétiques (règlement (CE) n°1223/2009).

2014

Début de l'interdiction progressive des microplastiques dans les produits rincés en cosmétique.

2019

L'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) propose de restreindre les microplastiques dans les cosmétiques.

2022

Interdiction de plusieurs sels d'aluminium dans les déodorants pour des raisons sanitaires.

2023

Interdiction de plusieurs microplastiques pour limiter leur impact environnemental.

2025 : vers une cosmétique plus sûr et responsable

20 février 2025 : Adoption de la loi interdisant les PFAS dans les cosmétiques et textiles, avec une entrée en application prévue le 1er janvier 2026.

Février 2025 : L'ANSES propose de classer le résorcinol comme perturbateur endocrinien dans le règlement CLP.

2025 : Directive Green Claims vise à mieux encadrer les allégations environnementales des marques, en imposant des preuves fiables et vérifiables.

Un combat de longue haleine

Depuis plus de 20 ans, Cosmébio se bat pour une cosmétique plus sûre et responsable, dépourvue de substances controversées. L'interdiction récente des PFAS est une victoire collective, mais la bataille est loin d'être terminée : de nombreux ingrédients nocifs restent présents dans les cosmétiques conventionnels, tels que les acrylates, les PEG ou encore les silicones synthétiques comme le diméthicone.

Pourquoi choisir le label Cosmébio ?

Le label Cosmébio demeure le meilleur repère pour consommer en toute confiance. Les entreprises labellisées Cosmébio prouvent qu'il est possible de formuler des cosmétiques efficaces et sensoriels, tout en respectant l'Homme et l'environnement. Choisir des cosmétiques labellisés Cosmébio, c'est faire le choix d'une cosmétique engagée et responsable.

Cosmébio alerte sur le Greenwashing

À travers sa campagne de communication "Distinguer le bio du faux", Cosmébio et les marques labellisées se mobilisent pour dénoncer les pratiques trompeuses du greenwashing et du cleanwashing. De nombreux produits cosmétiques non certifiés, affichent des mentions comme "95 % d'ingrédients d'origine naturelle", alors qu'ils peuvent contenir des substances nocives pour la santé et l'environnement.

Les objectifs de cette campagne sont clairs :



Sensibiliser les consommateurs aux pratiques marketing trompeuses.



Lutter contre le greenwashing et rappeler aux consommateurs que seul le label Cosmébio est un repère de confiance sur un marché préempté par des marques non légitimes.



Dénoncer les ingrédients controversés et informer sur leurs effets.

Ingrédients controversés dans les cosmétiques dits "clean"

Parmi les substances problématiques encore trop présentes sur le marché, Cosmébio dénonce les 7 ingrédients suivants à travers cette campagne :

- **EDTA** : Non biodégradable, s'accumule dans les écosystèmes aquatiques et déséquilibre la vie marine.
- **PEG** : Dérivés pétrochimiques, difficilement biodégradables contribuent fortement à la pollution environnementale.
- **Octocrylène** : Filtre UV qui se dégrade en benzophénone, une substance suspecté cancérigène et perturbateur endocrinien.
- **BHT** : Antioxydant suspecté d'être un perturbateur endocrinien et une substance "probablement cancérigène".
- **Diméthicone** (silicone synthétique) : Silicone non biodégradable catastrophe pour l'environnement.
- **PTFE** (PFAS) : Controversé pour son impact environnemental et ses effets sur la thyroïde, le foie, sur le système nerveux, sur le système reproductif, cancérigènes, perturbateurs endocriniens, sur le système immunitaire des jeunes enfants.
- **Résorcinol** : Présent dans certaines colorations capillaires, irritant et suspecté d'être un perturbateur endocrinien.



Le label qui distingue le bio du faux

Stop au Greenwashing

Aujourd'hui, de nombreux consommateurs pensent acheter bio, mais sont en réalité trompés. Le marché des cosmétiques naturels est parasité par des marques opportunistes qui jouent sur les apparences.

Elles adoptent un discours « clean », un packaging « vert » et des allégations rassurantes, mais sans respecter les engagements qu'elles prétendent avoir. Elles imitent le bio sans en adopter les exigences, brouillant ainsi les repères sur un marché saturé par des labels non légitimes.

En réalité, ces marques « fakers » utilisent les mêmes ingrédients controversés que la cosmétique conventionnelle. Derrière des formulations trompeuses et des promesses vagues, elles cachent des substances synthétiques, des perturbateurs endocriniens ou encore des dérivés pétrochimiques, loin des véritables standards du bio. Cette confusion nuit autant aux consommateurs qu'aux marques réellement engagées.

C'est pourquoi Cosmébio signe cette campagne avec une promesse claire :

« Cosmébio : le label qui distingue le bio du faux »

En tant que seul label de confiance garantissant un véritable engagement biologique et écologique, Cosmébio poursuit son combat pour une cosmétique authentique et respectueuse de la peau et de la planète.



Le label qui distingue le bio du faux



Le label qui distingue le bio du faux



Le label qui distingue le bio du faux



www.cosmebio.org



@cosmebio

Contact Cosmébio :

info@cosmebio.org +33 (0)4 87 31 01 05

Contact presse :

Marine Beaulieu - marine.beaulieu@grenadine-rp.com